

PLAN LOCAL D'URBANISME Intercommunal

COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

PLAN DE ZONAGE
Saint-Martin-sur-Ocre
Le bourg

Echelle 1/2500

Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 20.12.19
Mis à jour les 07.01.20, 27.08.20, 01.12.22, 16.06.23 et 27.11.24
Modifié les 01.04.22, 05.05.23 et 05.12.25

 GEOMEXPERT sas - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

Légende :

-  - Limite des zones
-  Espace boisé classé à conserver ou à créer
-  Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
-  - Limite administrative

Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

-  Bâti/ouvrage remarquable
-  Bâtiment
-  Eglise
-  Secteur
-  Ensemble bâti
-  Élément architectural
-  Croix
-  Eolienne
-  Puits

Patrimoine naturel :

-  Haie
 Mare

	Emplacement réservé	
	Objet	Bénéficiaire
	Accès	Commune

